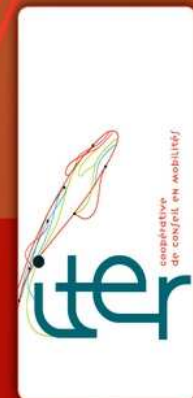


LES SOLUTIONS DE MOBILITE EN TERRITOIRE PERIURBAIN ET RURAL

Conférence du 26 mai 2010 - Vacquiers



24 boulevard Riquet
31 000 Toulouse
T / 05 62 73 53 93

18/20 rue Claude Tillier
75 012 Paris
T / 01 43 72 10 09

Impasse du Gabeau
Quartier La Banette n°1
83 270 St Cyr-sur-Mer
T / 09 72 12 85 24

iter@iternet.org

ITER, coopérative de conseil en mobilités

Planifier la mobilité sur votre territoire

(PDU, volet déplacements SCOT, schémas locaux de mobilité)

Développer, contractualiser, optimiser les réseaux de transports

Accessibilité, Restructuration de réseaux, Tarification et billetterie

Partager la voirie et les espaces publics

Circulation, Stationnement, Accessibilité voirie

Développer les compétences et l'efficacité de votre équipe

Formations et logiciels métiers



18 salariés dont 16 associés, à Toulouse, Paris et Marseille
Ingénieurs, urbanistes, géographes, développeurs, juristes

Se déplacer quand on vit dans un territoire rural ou périurbain... C'est pas toujours facile !

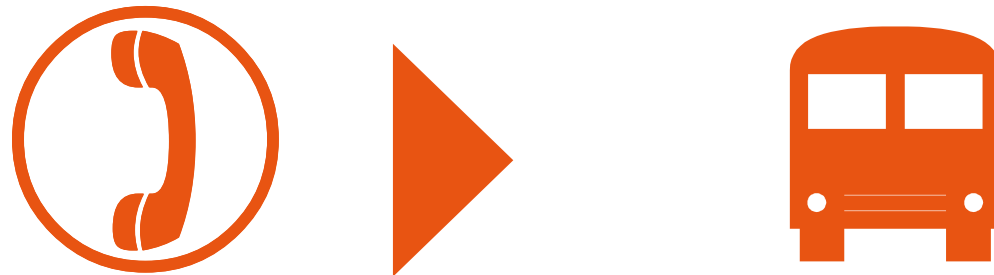
- Habitat et densité peu adaptée aux offres de transport classiques
- Distance d'accès aux services publics de proximité
- Accès difficile à l'agglomération attirante :
 - Offre en lignes régulières interurbains peu étoffée et surtout adaptée aux horaires scolaires
 - Congestion des accès routiers
 - Difficultés de rabattement en gare (aménagement des espaces autour des gares)
- Difficultés accrues pour les personnes « captives » :
 - les personnes sans voiture et/ou sans permis,
 - les jeunes,
 - les personnes âgées,
 - les personnes en insertion
 - Ménages de 2 personnes avec une seule voiture
- Augmentation du coût de la voiture particulière pour les usagers quotidiens (actifs)

Quelles solutions pour améliorer les mobilités ?

1. Mettre en place un transport collectif adapté
2. Limiter « l'auto-solisme »
3. Simplifier l'utilisation des modes doux

Le Transport à la Demande (TAD): définition

- Le TAD est un service de transport public qui n'est déclenché que lorsqu'au moins une personne a réservé une course



Un terme commun, une multitude de solutions possibles

- Prise en charge à domicile, vers tous les points d'arrêts du territoire + rabattement sur les gares, entre 8h et 20h du lundi au samedi → 30 000 Voyageurs / an sur 4 cantons du Rhône
- Prise en charge à la gare en correspondance, dépose sur l'ensemble des points d'arrêts du réseau, ou à domicile → Vichy (Allier), Langres (Haute Marne), 2 vallées (Oise), Pays de Thelle (Oise), Provins (Seine et Marne)...
- Desserte des bourgs centres depuis l'ensemble du territoire, les jours « stratégiques » (marchés, activités de loisirs pour les jeunes ...) → Thiérache, 30 000 Voyageurs / an
- Prise en charge en correspondance sur les pôles d'échanges du réseau urbain, dépôt aux arrêts de Ligne régulières sur toute la journée, en complément de l'offre régulière : exemple du TAD 106 de Tisséo, très utilisé.

Un terme commun, une multitude de solutions possibles

Prise en charge	Destinations	Période	Exemples
A domicile	Tous les points d'arrêts du territoire, + rabattement gares	Du Lundi au Samedi de 8h à 20h	CG Rhône : 30 000 voyageurs / an sur 4 cantons
A la gare en correspondance	Tous ou partie des points d'arrêts du territoire ou à domicile	Pour des trains sélectionnés (exemple : 22h)	Vichy (Allier), Langres (Hte Marne), 2 vallées et Pays de Thelle (Oise), Provins (Seine et Marne)
A domicile	Les bourgs centres	À des jours et heures sélectionnés (ex : Arrivée Mardi 9h30, départ 11h3à)	Thiérache (30 000 voy/an) et de très nombreux autres...
Aux pôles d'échanges terminus urbains, sans résa	Tous les points d'arrêts du territoire	Toute la semaine, toute la journée en complément des lignes régulières	TAD 106 de Tisséo, très utilisé
Un arrêt de la ligne	Un autre arrêt de la ligne	Horaires sélectionnés	Lignes Virtuelles du Rhône, compléments de lignes des Hautes Pyrénées, ...

Le covoiturage : Partager son véhicule personnel avec d'autres...

- Quel que soit le trajet, sa longueur ou son motif
- De façon informelle (la plupart du temps) ou via un outil de rapprochement (site web, centrales, ...)

➔ cf. Atelier Covoiturage



© ecolutis

Autres actions pour faciliter l'accès aux véhicules personnels en milieu rural ou périurbain

- Aides au permis de conduire
- Systèmes de locations à prix réduits pour les personnes en insertion (exemple : TMS dans les bouches du Rhône)
- Garages sociaux (Lot)

Favoriser l'utilisation des modes doux

Simplifier...

- Repérer les itinéraires potentiels pouvant accueillir des cyclistes, les aménager et les signaler.
- Rendre les espaces publics plus accessibles
- Sécuriser le stationnement près des équipements et des gares
- Simplifier l'intermodalité Vélo + Bus + Vélo
- Proposer des services vélo (maintenance/réparation, location...) sur le territoire

Sécuriser...

- Aménager des itinéraires deux roues
- Supprimer les points noirs, en particulier les giratoires
- Mettre en place des zones pacifiées

Sensibiliser et communiquer...

- Favoriser les vélobus et pédibus
- Proposer des actions de sensibilisation originales dans les écoles

Choisir, mettre en musique
ces solutions et bien d'autres
pour son territoire

=

Conduire un Plan Global de
Déplacements

4 phases pour le PGD du Pays Tolosan

Phase 1: Diagnostic prospectif

1 mois ½

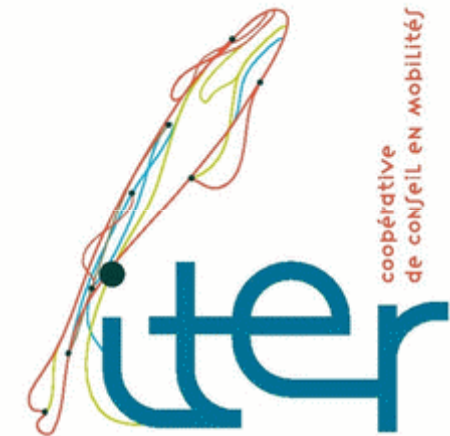
- Analyse du territoire, de l'offre de mobilité de ses forces et de ses faiblesses
- Utilisation de l'outil MobiGIS
- Concertation avec les acteurs locaux
- Mise en avant des enjeux



Phase 2: La proposition de Scenarii

1 mois ½

- Recherche de solutions opérationnelles
- Modélisation et comparaison des scenarii



Phases 3/4 : Elaboration du PGD et outils de suivi

2 mois ½

- Choix et hiérarchisation des actions
- Étude détaillée, technique et financière des actions
- Proposition des outils de suivi et d'évaluation



Une démarche concertée

Avec les acteurs locaux

- Ateliers et entretiens en phase 1
- Réunions publiques de présentation (phase 1, phase 3), avec une exposition

Avec les partenaires du Pays

- Reprise des travaux existants (diagnostic),
- Entretiens et travail technique de mise au point des actions avec la Région et le Département
- Réunions du Comité Technique et du Comité de Pilotage



Merci de votre attention

Votre contact à ITER:

François Maréchal
24 boulevard Riquet
05 62 73 53 93

pays.tolosan@iternet.org

Annexe - Quelques exemples d'actions



24 boulevard Riquet
31 000 Toulouse
T / 05 62 73 53 93

18/20 rue Claude Tillier
75 012 Paris
T / 01 43 72 10 09

Impasse du Gabeau
Quartier La Banette n°1
83 270 St Cyr-sur-Mer
T / 09 72 12 85 24

iter@iternet.org

Exemple TAD rabattement gare à Noyon (Oise)

Consistance de l'action :

- Mise en place de services assurés en Transport à la Demande, depuis l'ensemble des communes, excepté Noyon du lundi au vendredi, calés sur les horaires des trains les plus fréquentés.
- Un ou deux points de desserte par commune (*voir annexe*) et un point de destination à la gare de Noyon

Horaires de trains proposés :

- 2 trains aller vers Paris le matin : 6h37 et 7h48
- 2 trains retour de Paris le soir : 18h36 et 19h08

Moyens nécessaires :

- 3 zones de desserte et 1 véhicule sur chaque zone

Estimation :

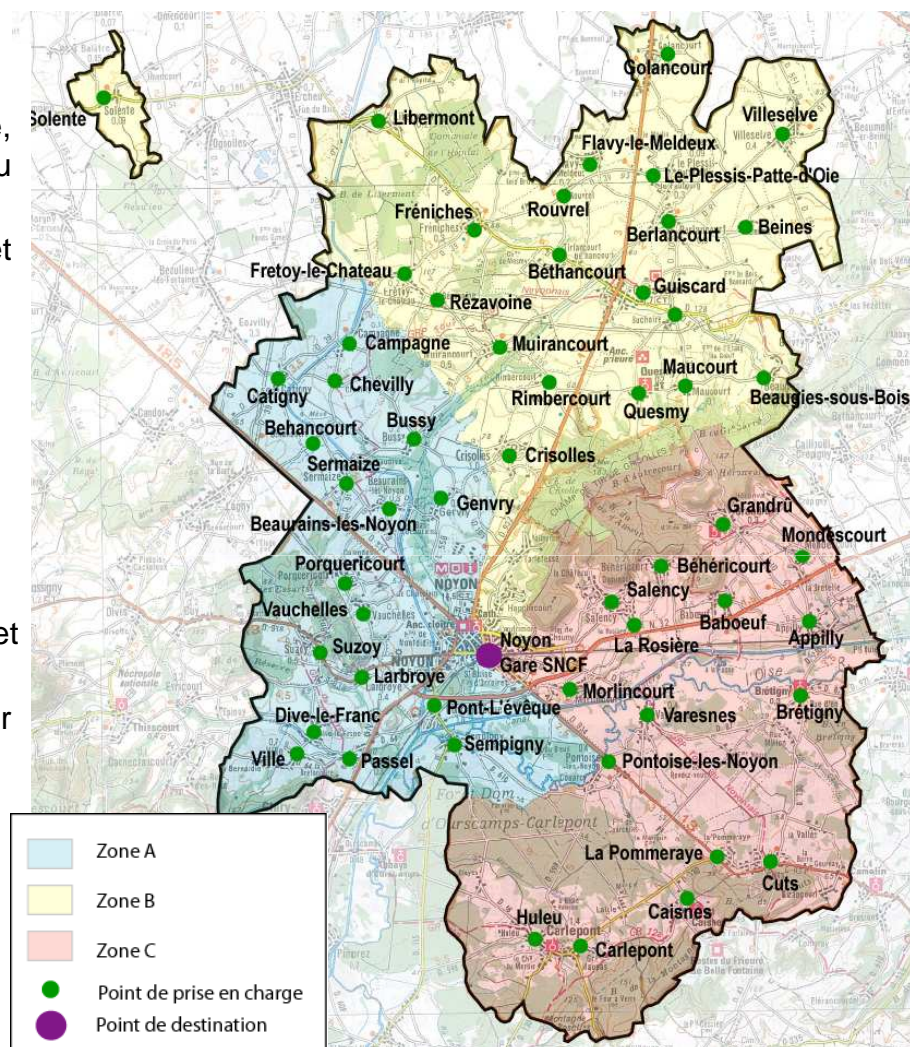
- Tarif proposé : 2€ par trajet, 15€ le carnet de 10 trajets et abonnement mensuel 35€
- Fréquentation estimée : 1 900 trajets annuels (environ 40 par semaine)
- Coût du service : 70 000 €

Phasage et portage du projet :

- Phase 1 : La CCPN, en délégation de compétence du CG60

Partenaires associés :

- Le Conseil Général de l'Oise, la Région Picardie



Exemple co-voiturage Val d'Ille (Ille et Vilaine)

IV.4 - Action 3 : Encourager les pratiques de covoiturage

- Assister les communes dans la réalisation d'aires de covoiturage aux abords des axes de communication : la création d'aires de covoiturage doit être en priorité effectuée sur des places de parking existantes, afin de limiter les coûts en termes de foncier.

Une aire de covoiturage peut contenir de deux à dix places de stationnement avec un marquage au sol et un panneau les signalisant.

Nous évaluons le besoin entre 15 et 25 sites sur l'ensemble du Val d'Ille (points de rabattement sur les routes principales, en rase campagne et en ville, et à proximité des réseaux de transport collectif).

Pilote/Partenaires : Communauté de communes du Val d'Ille, communes, Conseil Général, financement de l'ADEME envisageable

Coût en investissement :

- pour l'aménagement d'une aire de covoiturage, le coût est d'environ 1 000 à 1 200€ par place de stationnement,
- pour la mise en place d'un poteau, le coût est d'environ 300 €.

Portage :

L'animation sur le co-voiturage est dans la mission de l'animateur mobilité.



Exemple de panneau de covoiturage

Exemple aménagement 2 roues Ardèche verte

- **ACTION B1 : Aménager des bandes cyclables ou améliorer l'existant en privilégiant la continuité des itinéraires et leur sécurité**

L'estimation financière :

- Bandes cyclables :
De 6 000 à 15 000 €/Km sur surlargeurs existantes
De 45 000 à 70 000 €/Km pour la constitution d'une voirie complète



Les indicateurs de suivi :

- Kilométrage de voirie aménagée
- Enquête auprès de cyclistes et de l'association « Circulons à Tain-Tournon »

Les actions de suivi :

- Réalisation d'une vérification et d'un entretien régulier des itinéraires cyclables
- Prise en compte des besoins d'itinéraires cyclables dans les projets dès la phase d'étude, lors de création ou de refaction de chaussée, de création d'un pôle générateur ou émetteur de déplacements

Le calendrier de mise en œuvre : Dès approbation du Conseil Général

Les actions d'accompagnement en terme d'information : Edition de cartes illustrant les emplacements pour le stationnement et les cheminements cyclables aménagés et sécurisés



*Sas pour cyclistes
aux carrefours à feu
Source : www.ffct.org*



En agglomération, lorsqu'une bande longe une file de voitures en stationnement, il est important de prévoir un espace de 0,50 m pour permettre aux cyclistes d'éviter les portières. Source : www.ffct.org

Exemple (idem)

- **Action B2 : Développer les emplacements pour le stationnement des vélos à proximité des pôles générateurs de déplacement**

L'objectif : Offrir aux cyclistes un stationnement sécurisé pour leur vélo au plus près de leur destination

La description de l'action :

- Systématiser la création d'emplacements pour le stationnement des vélos à proximité des pôles générateurs de déplacements (services publics, lieux d'emplois, commerces, rues piétonnes...) et des pôles d'échange avec le transport collectif : gare routière de Tournon, gare SNCF de Tain
- Adapter le type de stationnement au type d'usage et à la fréquentation : emplacements de type arceaux pour les stationnements de courte durée (commerces, services publics...) emplacements avec abris pour les stationnements journée (gare, lieux de travail...)
- Proposer la mise en place de stationnements vélo dans des parkings en structure surveillés à la gare routière ??? Idée d'entreprise d'insertion → action B4
- Dans le cadre de la Via Rhôna, installer des box à vélos individuels (fermés) pour permettre le stationnement sécurisé des vélos des cyclotouristes (équipés de bagages)
- Vérification et entretien régulier du mobilier : principalement pour le stationnement couvert



Images de stationnements de vélos à Paris. Source : <http://mdb94.org>

